



Association sans but lucratif
Numéro National 4-719176-68

Siège social :
Rue Jean Tasset, 1
4450 Slins

La Joyeuse Vague

Association Royale

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Agrément poste P911407

Périodique trimestriel

1, rue Jean Tasset – 4450 Slins
64^{eme} Année Juillet – Août - Septembre 2024

N° 352



Editorial

12 nouveaux enfants soutenus par La Joyeuse Vague

Lors de l'assemblée générale de notre ASBL, les membres ont pris la décision à l'unanimité de prendre en charge 12 nouveaux enfants en collaboration avec Creative Handicrafts (notre partenaire à MUMBAI, INDE).

Cette décision se fonde sur les excellents résultats obtenus lors de notre concert de gala de novembre 2023 et de notre repas festif de mai 2024.

Vous trouverez les photos de nos nouveaux (nouvelles) filleuls (les) dans ce journal.
Notre objectif est double : le premier consiste à aider 12 jeunes supplémentaires dans leur scolarité (en plus des 80 financés grâce à nos nombreux parrainages) et le second à constituer une réserve et permettre ainsi à de nouveaux parrains ou de nouvelles marraines de pouvoir disposer rapidement d'un jeune à aider. N'hésitez donc pas à me contacter si vous connaissez un ami, un membre de votre famille ou un voisin intéressé par ce projet.

(O478/34.62.45 jf.delsarte@gmail.com)

L'assemblée générale a également pris connaissance des nouvelles obligations imposées par le Ministère des finances pour les dons exonérés. En effet, depuis le 01/01/2024, les donateurs doivent communiquer aux ASBL qui bénéficient de leurs dons, leur numéro de registre national afin que l'Etat puisse plus facilement les identifier pour automatiser les exonérations.

Si vous n'avez pas encore communiqué votre numéro, faites le rapidement auprès de notre trésorier (Jean Moulaert O478/82.19.83 jeanmoulaert@hotmail.com)

Enfin, la date de notre Concert de gala a été fixée au Dimanche 17 novembre à 14h30.

Merci de bloquer cet important rendez-vous dans votre agenda.

Si vous disposez de lots, n'hésitez pas à contacter notre administratrice en charge de la tombola (Christiane de Moffarts 0497/70.66.43 christiane.ru@hotmail.com).

J'espère vous revoir très vite à l'occasion de nos activités organisées au bénéfice de notre projet humanitaire.

J.F. DELSARTE
Président.

Voici nos 12 nouveaux enfants à parrainer



Vikram Kumar Dangi
17 ans



Reyansh Kamat
5 ans



Aryan Kumar Dangi
10 ans



Sakshi Buneti
13 ans



Subhan Ali Shaikh
17 ans



Aaradhy Vishwakarma
8 ans



Bhumika Arvind Pal
15 ans



Aditya Yadav
10 ans



Prathamesh Vilat
17 ans



Pragati Mahendra Pal
15 ans



Purab More
5 ans



Sagar Borkar
11 ans

Dimanche 17 Novembre 2024 à 14h30
Concert

Ensemble « Il Cammino della Ninfa »

Abbaye des Bénédictines
Boulevard d'Avroy 52-54 – LIEGE (Près du Pont d'Avroy)
Parking en face Accès PMR prévu



*Comme l'alliance des voix au Moyen Âge,
L'Ensemble « Il Cammino della Ninfa »
présente un dialogue entre les flûtes et les violons.*

7 musiciens qui se sont liés d'amitié au Conservatoire Royal de Liège vous préparent en première mondiale un programme mettant en lumière les liens unissant les polyphonies de la Renaissance et du Baroque italien.

*Scarlatti, Albinoni, Vivaldi, Monteverdi... mais aussi des Motets pour
le temps de Noël de Francis Poulenc*

*Goûter offert par La Joyeuse Vague après ce moment musical qui nous
enchantera.*

ENTREE : 20 € avec goûter et boissons comprises
10 € étudiant moins de 26 ans



RESERVATIONS : Christiane Rutten-de Moffarts **0497.70.66.43**
Andrée Dallemagne **0485.86.85.37**

Parlez-en autour de vous. Merci

Souvenirs du Repas Grec du Dimanche 28 Avril



Notre aide à l'Inde

La réduction d'impôts sur les dons d'au moins 40 € est de 45 %.

Ceci signifie que si vous donnez 100 € cette année, 45 € d'impôts vous seront déduits de vos impôts.

Voici les dons que vous avez bien voulu faire à nos amis de l'Inde depuis le 1 Mars jusqu'au 31 Juillet 2024.

40 € No. Ch.	Liège	100 € He. M.	Liège
50 € Da.-Bau.	Embourg	100 € Ker. M.	Grivegnée
50 € Re. A.	Liège	100 € Mou. J.	Juprelle
50 € Re. Y.	Liège	300 € Dem. S.	Grivegnée
60 € Ver.	Flémalle		

Cela nous donne un total de **850 €**. Nous vous en remercions chaleureusement.

Ne sont pas repris, ci-dessus, les participations aux parrainages ni abonnements au trimestriel.

Ceux-ci sont éventuellement déduits de la somme versée.